

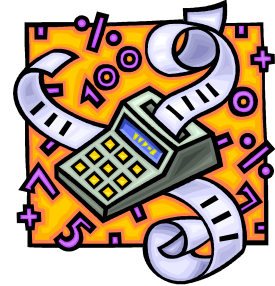
L'ajustement des garanties de salaire sur le net habituel

PAIE - K

Le régime de cotisations applicable aux indemnités journalières de Sécurité Sociale fait que les salariés sont mieux payés lorsqu'ils sont malades que lorsqu'ils sont présents au travail.

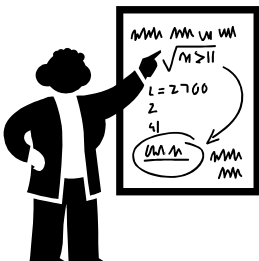
Pour éviter ces véritables «**primes à la maladie**», les conventions collectives, les accords d'entreprise, et la jurisprudence permettent dans de nombreux cas de limiter le niveau de maintien de salaire par la mise en œuvre de la garantie sur le net habituel.

Cette formation vous permettra d'être en mesure d'évaluer les impacts économiques et sociaux de ce dispositif, savoir déterminer le salaire à maintenir, brut ou net, calculer un salaire de référence tenant compte des primes, absences et autres variables de paie, et savoir adapter vos formules en tenant compte des évolutions réglementaires (CSG, autres cotisations salariales).



Les questions que vous vous posez

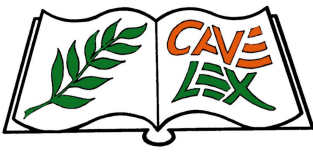
- ▶ Pourquoi mon salarié gagne-t-il plus quand il est absent pour maladie ?
- ▶ Quels sont les éléments de rémunération à prendre en compte pour calculer le maintien de salaire ?
- ▶ Comment déterminer le salaire net habituel pour un salarié ayant une rémunération variable ?
- ▶ Sur le bulletin de salaire à quoi correspond « la garantie maintien du net » ?
- ▶ Peut-on vérifier le calcul du logiciel ?
- ▶ La réforme des IJSS va-t-elle avoir un impact sur le maintien du net habituel ?
- ▶ Quand peut-on appliquer le maintien du net ?
- ▶ Je pratique le maintien brut, est-ce que je peux changer de méthode pour appliquer le maintien du net ?
- ▶ ...



Cette formation répond à vos questions !!!

Le plus de Cave Lex

Une succession d'exercices va permettre de bien cerner tous les problèmes qui se posent selon les situations (salaire sur ou sous plafond, primes, absences, régularisations de cotisations, IJ supérieures au salaire habituel, ...). Les stagiaires vont reconstituer les formules de calcul, ce qui leur permettra de les adapter dans leur entreprise à chaque changement de réglementation.



L'ajustement des garanties de salaire sur le net habituel

Objectifs de la formation

- ▶ Eviter que les salariés ne soient mieux payés lorsqu'ils sont malades que lorsqu'ils travaillent
- ▶ Etre en mesure d'évaluer les impacts économiques et sociaux de ce dispositif.
- ▶ Savoir déterminer le salaire à maintenir, brut ou net, et calculer un salaire de référence tenant compte des primes, absences et autres variables de paie.
- ▶ Etre en mesure d'adapter ses formules en tenant compte des évolutions réglementaires.
- ▶ Examiner plusieurs solutions et rechercher la formule la plus appropriée pour l'entreprise.

Public

Responsables et membres du service paie et du service du personnel ayant en charge la gestion des garanties de salaire,

Responsables du SIRH et chargés d'études informatiques.

Niveau et pré-requis

Expertise.
Maîtriser les calculs de paie, avoir suivi la formation «la gestion des indemnités journalières de sécurité sociale » ou en maîtriser les mécanismes.

Durée

1 jour (7 heures)

Tarif

690 €uros HT

Programme de la formation

Le positionnement du problème

L'origine du problème : le fait que les IJSS ne sont pas soumises à cotisations
Le choix entre garantie sur le brut ou garantie sur le net
Les textes, la jurisprudence, la doctrine juridique
L'impact des éléments variables pour déterminer le salaire à maintenir
L'incidence de la CSG/CRDS sur les IJSS
Les cas particuliers : IJ supérieures au salaire habituel, net à payer négatif
Les récentes décisions de jurisprudence

Les deux niveaux possibles d'ajustement

L'ajustement au niveau du net
L'ajustement en diminution du salaire brut
La préconisation de l'ACOSS
Les risques d'évolution administrative

Les formules ACOSS

La solution des coefficients : les 3 formules
Les formules en valeurs cumulées
La procédure d'automatisation de ces formules

Les limites des formules

CSG, CRDS, GMP, tranche C, maintien partiel
Les limites des formules dues à la complexité des cotisations: les changements de taux en cours d'année, les différences d'assiette, ...

La solution par itérations convergentes

Simuler le net de référence
Simuler des montants d'ajustement
Les caractéristiques techniques

Le bilan

La présentation sur le bulletin de paie
Le démarrage en cours d'année
Les avantages et inconvénients de chaque solution
L'économie réalisée, selon le taux d'absentéisme et la structure de la rémunération de l'entreprise
La solution la plus conforme à ses besoins et à ses moyens

Point d'actualité sociale

Les projets d'évolutions légales et réglementaires

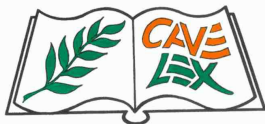
Moyens pédagogiques

Alternance d'exposés et de cas pratiques permettant une approche progressive et la validation des connaissances acquises. Formation inter entreprises : effectif formé de 6 à 12 personnes.

Il est demandé aux participants de se munir d'une calculatrice.

Moyens de suivi et d'appréciation des résultats

Délivrance d'une attestation de formation au stagiaire à l'issue de la formation. Evaluation par le stagiaire du contenu, de la pédagogie, de l'organisation et de l'animation de la formation. Invitation du stagiaire à faire toute suggestion pour améliorer la formation.



Bon de commande d'une action de formation

Articles L 6353-2 et R 6353-1 du Code du travail

Cave Lex S.A.S

27 bis avenue de Lowendal
75015 Paris

L'entreprise :

Adresse :
Code Postal : Ville : SIRET :
Secteur d'activité : Code APE : Effectif :
Responsable de la formation : Mme Mlle M.
☎ : Fax : ☑ e-mail :
Au sein de l'entreprise, le dossier est suivi par : Mme Mlle M.
☎ : Fax : ☑ e-mail :

Inscrit les participants suivants :

Civilité	Nom	Prénom	Fonction	e-mail

à la formation intitulée :

L'ajustement sur le net habituel

Durée : jour(s) soit heures Lieu * : Paris Lyon Nantes Autre :

Dates de la formation :

Nature (Cocher la case correspondante)
 Action d'adaptation du salarié au poste de travail ou liées à l'évolution ou au maintien dans l'emploi dans l'entreprise
 Action de développement des compétences du salarié

Objectifs et programme Les objectifs et le programme sont détaillés en annexe du présent bon de commande.

Moyens pédagogiques Alternance d'exposés et de cas pratiques permettant une approche progressive et la validation des connaissances acquises. Effectif formé : 6 à 12 personnes.

Moyens de suivi et d'appréciation des résultats Succession d'exercices pratiques corrigés.
Délivrance d'une attestation de formation au stagiaire à l'issue de la formation.
Evaluation par le stagiaire du contenu, de la pédagogie, de l'organisation et de l'animation de la formation.

Prix et facturation :

Prix unitaire HT	Nombre d'inscrits	Prix total HT	TVA		Montant Total TTC
			Taux	Montant	
790 €			20,00%		

Paiement par l'entreprise : par chèque joint à réception de la facture

Adresse de facturation si différente :

Paiement par l'OPCA suivant :

Règlement par l'OPCA désigné ci-dessus, Cave Lex SAS agissant pour le compte de l'entreprise pour percevoir directement en son nom les sommes exposées par l'entreprise au titre du présent bon de commande.

En cas de décision négative ou partielle de l'OPCA, le prix total indiqué ci-dessus ou la différence constatée entre ce montant et celui pris en charge par l'OPCA est dû par l'entreprise et payé à réception de facture.

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Personne gérant le dossier de l'entreprise

Prénom et Nom :

Téléphone :

Cachet de l'entreprise

Fait à :

Nom et qualité du signataire :

Signature :